


Déclaration de conformité

Fabricant	Vikan A/S Rævevej 1 DK-7800 Skive (+45) 96 14 26 00
Nom du produit	Lance à eau, Vert
Article Numéro	93242
	
Matériau plastique	Caoutchouc
Acier inoxydable	Acier inoxydable 1.4301 (AISI 304)
Laiton	Laiton chromé
(EU) 2024/3190	Le produit a été fabriqué et évalué conformément aux critères établis par le Règlement (UE) 2024/3190.
Conformité US FDA	Toutes les matières premières de ce produit sont conformes à la norme FDA (Food and Drug Administration, États-Unis) 21 CFR sections 170 à 199. Le laiton de ce produit est conforme aux exigences de la FDA (Food and Drug Administration, États-Unis) Food Code 2017. Ce produit est destiné à être utilisé avec de l'eau uniquement et n'est pas approprié pour un contact alimentaire direct.
Types de contact alimentaire	Ce produit convient uniquement à une utilisation avec de l'eau <input type="checkbox"/> Aqueux <input type="checkbox"/> Acide <input type="checkbox"/> Alcoolique <input type="checkbox"/> Gras <input type="checkbox"/> Sec
Température d'utilisation pour le contact non alimentaire	Température minimale : -20 °C Température maximale : 95 °C



Généralités

Les outils doivent être nettoyés, désinfectés et stérilisés de manière appropriée en fonction de leur utilisation, avant la première utilisation.

Il est également important de nettoyer, de désinfecter et de stériliser les outils de manière adéquate après utilisation, à l'aide des agents, concentrations, durées et températures de décontamination qui conviennent.

Une décontamination adaptée des outils permet de réduire au maximum le risque de développement microbien et de contamination croisée, et d'optimiser l'efficacité et la durabilité des outils.

Nous fournirons sur demande la documentation de référence nécessaire aux autorités compétentes.

Vikan A/S est enregistré auprès de l'Administration vétérinaire et alimentaire danoise (DVFA), et notre système de contrôle interne obligatoire fait l'objet d'inspections de la DVFA.

Ce produit est adapté à une utilisation répétée dans les conditions spécifiées par sa Déclaration de Conformité. La réutilisation du produit n'affecte pas sa conformité aux réglementations applicables au contact alimentaire sous couvert qu'il reste intact, non endommagé et nettoyé correctement entre chaque utilisation.

Date

18/03/2026

Réalisé par

Marta Sztuka
Materials and Compliance Specialist